



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

HAUTE-GARONNE

Toulouse le 17 janvier 2024

Mairie d'Auzielle
Mme Michèle SEGAFREDO
Maire
Service Urbanisme
Place du village
31650 AUZIELLE

Direction des Affaires Economiques

Horaires : 8h-12h30/13h-17h

Dossier suivi par Guy DAIMÉ

Mail : gdaime@cm-toulouse.fr

Tél. : 05.61.10.47.11

Nos réf. : LA/GD/SDE/NS0124 003

Objet : Notification pour avis du projet de PLU arrêté

Madame, le Maire,

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne a bien été destinataire de votre projet de PLU.

Nous partageons vos priorités notamment votre volonté de renforcer la centralité villageoise et de conforter et développer l'activité économique.

Nous notons également que « la commune souhaite notamment pouvoir envisager la création d'une zone artisanale sur son territoire ».

Nous relevons dans le règlement écrit que dans les zones UA, UB, UC « les constructions à destination de commerces et d'activités de services, à condition que leur fonctionnement n'entraîne pas de nuisances pour le voisinage » sont possibles, ce qui permet d'envisager une mixité fonctionnelle.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat émet un avis favorable au projet de PLU arrêté de votre commune.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'assurance de notre sincère considération.

Le Président,
L. AMOROS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté • Égalité • Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT OCCITANIE

HAUTE-GARONNE : 18 bis boulevard Lascrosses - BP 91030 - 31010 Toulouse Cedex 6 - 05 61 10 47 47 - contact@cm-toulouse.fr - cm-toulouse.fr - creer-et-gerer-son-entreprise.fr

SIRET 130 027 931 00133 - NDA 76311030031

Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020